



THERMOGAZ

- Bouche thermo-modulante
- Avis technique : Systèmes de ventilation mécanique hygroréglable
- Rapport d'essai CETIAT N°9580056
- Rapport d'essai CSTB N°713-950-0068

Utilisation

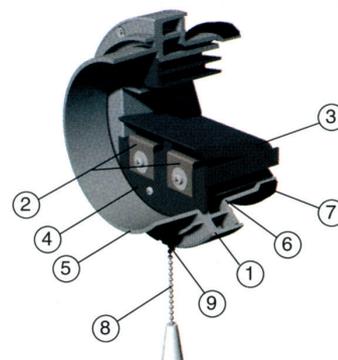
- Utilisation dans le cadre d'un système de ventilation gaz en association aux entrées d'air
- Installation dans les cuisines pour le raccordement des chaudières gaz d'une puissance de 25 kW au maximum (23 kW pour le modèle 20/75/100 m³/h) sur les réseaux de ventilation
- Assure un débit permanent, un débit complémentaire par commande manuelle et un débit asservi au fonctionnement de la chaudière : 20/75/100, 30/90/100, 45/105/100, 45/120/100 ou 45/135/100 m³/h sur une plage de pression de 80 à 140 Pa
- Raccordement sur conduit intérieur Ø118 ou Ø125 mm

Accessoires

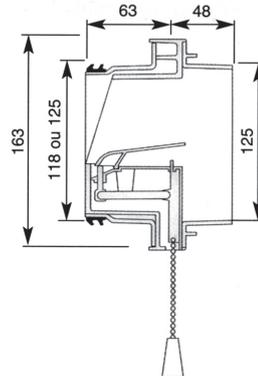
- Renvoi d'angle pour bouches à cordon en plafond **RC**
- Manchette métallique **MM 125**

Composition

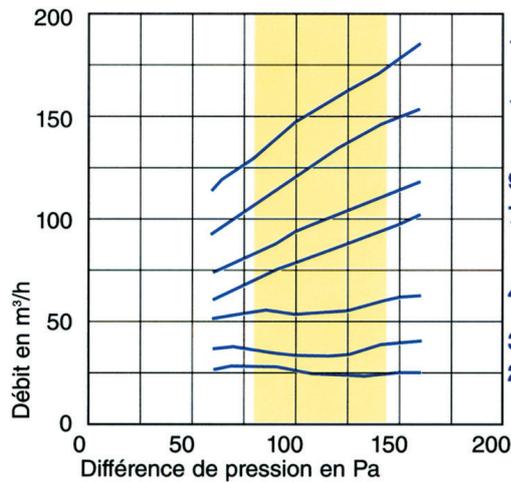
- (1) Corps en aluminium
- (2) Bilame
- (3) Volet
- (4) Tiroir
- (5) Manchette de raccordement chaudière
- (6) Manchette de raccordement conduit
- (7) Joint d'étanchéité
- (8) Cordon à manœuvre
- (9) témoin d'ouverture du débit complémentaire



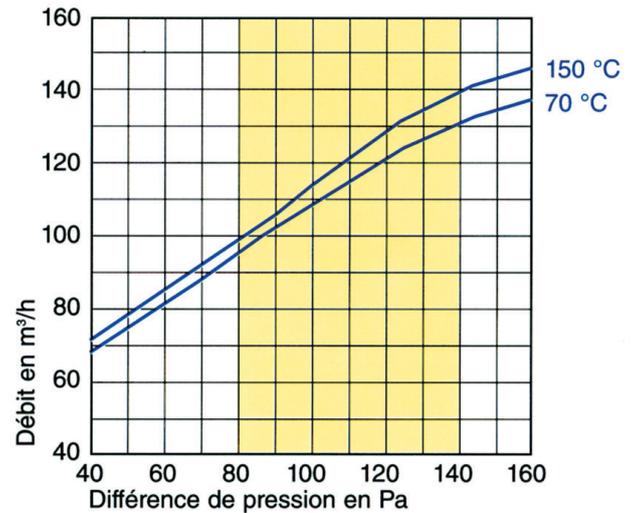
Caractéristiques dimensionnelles



Caractéristiques techniques



Débites permanent et maxi d'extraction à 20°C



Débit d'extraction de la chaudière

Isolement acoustique	Lw en dB(A)			Dn,e,w (C)1
	80 Pa	100 Pa	130 Pa	
20/75 m³/h	31	35	38	58
30/90 m³/h	30	34	37	57
45/105 m³/h	33	36	39	56
45/135 m³/h	33	36	39	56

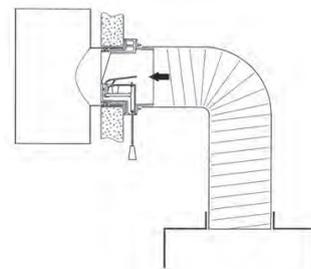
Les bouches sont caractérisées par leurs niveaux de puissance acoustique Lw au débit permanent d'extraction.

Mise en œuvre

Montage sur paroi verticale :
 Emboîtement côté conduit d'extraction Ø 125 (ou Ø 116), la chaînette de manœuvre toujours sur le bas de la bouche. Le maintien et l'étanchéité sont assurés par un joint à lèvres.
 La liaison bouche - chaudière s'effectue à l'aide d'un conduit aluminium spécial gaz diamètre 118 ou 125 mm intérieur.

Entretien :

L'arrêté du 25 avril 1985 impose au propriétaire ou au syndic d'un immeuble équipé d'installations collectives de VMC GAZ, un entretien annuel du réseau de VMC et des appareils à gaz, et un contrôle approfondi de toute l'installation de VMC GAZ tous les 5 ans, ce, au terme de contrats écrits.



Procédure d'entretien de la bouche : Enlever le conduit de liaison chaudière, retirer la manchette de raccordement chaudière en dévissant les 3 vis de fixation et retirer le tiroir sur lequel sont fixés les bilames avec le volet.
 Nettoyer ensuite entièrement l'ensemble tiroir-volet sans rien démonter du mécanisme et le canal de passage d'air.
 Remonter ensuite l'ensemble tiroir-volet dans le corps de la bouche puis remettre la manchette avec les 3 vis.

ATTENTION

La notion de sécurité collective doit compléter celle de sécurité individuelle (celle intégrée à la chaudière), ce qui signifie que la bouche de ventilation mécanique raccordant l'appareil à gaz ne peut en aucun cas être considérée comme un organe de sécurité.
 Il appartient donc aux concepteurs, installateurs, bureaux de contrôle de s'assurer qu'il a bien été prévu sur les installations de VMC GAZ un système de sécurité collective entraînant l'interdiction de fonctionnement du brûleur en cas de défaut de fonctionnement de l'extracteur.

Accessoires



RC
Renvoi d'angle



MTM
Manchette de raccordement